



## 33<sup>e</sup> CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

### Fiche synthèse

<b>ACTIVITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)</li><li>- Fredericton (Nouveau-Brunswick)</li><li>- 28 au 31 janvier 2016</li></ul>
<b>PARTICIPANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)</li><li>- M<sup>me</sup> Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ</li><li>- M. François Gendron, vice-président de l'ANQ</li><li>- M. François Arsenault, directeur des travaux parlementaires.</li></ul>
<b>CONTEXTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La Conférence des présidents d'assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire.</li></ul>
<b>THÈMES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La voix prépondérante du président</li><li>- Renouveau démocratique : perspective d'un Prince-Édouardien</li><li>- Décorum en Chambre</li><li>- Défis et opportunités pour un nouveau vice-président</li><li>- Le rôle du président à l'égard d'un député indépendant</li><li>- Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail : le cas de l'ANQ</li><li>- Table ronde des présidents.</li></ul>
<b>OBJECTIFS ET ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Partager l'expérience de l'ANQ relativement à la mise sur pied d'une politique quant à la prévention et la gestion des situations de harcèlement au travail et susciter des échanges sur cette thématique.</li><li>- Participer aux ateliers et favoriser les échanges avec les membres de la présidence des assemblées législatives du Canada sur la procédure parlementaire.</li><li>- Mieux comprendre les enjeux qui ont cours au sein des assemblées législatives canadiennes ainsi que sur le fonctionnement de ces derniers.</li><li>- Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées législatives canadiennes.</li></ul>

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**

- Les participants représentant l'ANQ ont eu l'occasion de s'enquérir de l'actualité et des enjeux parlementaires prévalant dans les assemblées législatives canadiennes.
- La députée québécoise s'est adressée aux présidents, aux parlementaires ainsi qu'aux greffiers canadiens pour présenter la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail mise en place à l'ANQ. Cette allocution a été suivie d'échanges et a suscité beaucoup d'intérêt de plusieurs parlementaires.
- Un parlementaire québécois a également eu l'occasion de prendre la parole lors de la table ronde des présidents afin de présenter les faits saillants de l'actualité parlementaire québécoise.
- Les participants québécois ont pris part à des ateliers portant sur des thèmes d'intérêt pour des législateurs. Ces ateliers auront permis d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques des assemblées législatives des provinces canadiennes, notamment en ce qui a trait au décorum, au rôle de vice-président et à la voix prépondérante du président d'assemblée.
- La conférence a également permis aux parlementaires québécois présents de développer leur réseau de contacts auprès d'autres législateurs canadiens.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	3 930,30 \$
- Transport	2 260,16 \$
<b>Total</b>	<b>6 190,46 \$</b>